

APPEL D'OFFRE

CESF en AEMO – CDD 1 an – Temps complet

Date de prise de poste : 14/09/2023

Date de limite de réception des candidatures : 25/08/2023

Pôle **SOCIO-JUDICIAIRE – AEMO SECTEUR NICE OUEST**

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66 : De 1862 € à 2493 €

Missions

Au sein d'un service du service d'Action Educative en Milieu Ouvert, vos missions seront :

- Favoriser l'accès aux droits et mettre en œuvre avec la famille des réponses adaptées à ses difficultés sociales et matérielles
- Etudier et favoriser l'autonomie d'action de la famille auprès des institutions en lui proposant un accompagnement adapté dans des démarches administratives et sociales
- Contribuer à l'échelle de l'équipe, à l'analyse des situations familiales et à l'élaboration des projets d'interventions éducatifs prenant en compte les réalités matérielles et sociales, les difficultés relatives à la santé et l'hygiène, le logement, le budget et le surendettement éventuels des familles
- Etre en lien partenarial avec les acteurs institutionnels qui peuvent apporter leur aide aux accompagnements des familles, notamment avec les référents des MSD, les partenaires du logement social, les associations de quartier et les centres sociaux.

Conditions d'exercice

- Etre titulaire du diplôme d'état de Conseillère en Economie Sociales et Familiales ou être titulaire du diplôme d'état d'Assistant (e) de Service Social.
- Etre titulaire du Permis B

Profil souhaité

Qualifications :

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute,
- Sens de l'organisation.
- Capacités d'initiative et d'organisation
- Rigueur, discrétion

Compétences :

- Faculté à développer du partenariat
- Souci du travail pluridisciplinaire
- Etre force de proposition

Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org